

Personne de l'entourage à contacter par la Mairie en cas d'urgence :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Courriel : .....

J'autorise la commune à enregistrer les données figurant sur ce formulaire et à les transmettre en tant que de besoin à Monsieur le Préfet en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Fait à ..... le .....

Signature

*Un accusé de réception de l'enregistrement sur le Registre vous sera adressé.  
Toute confidentialité est garantie.*

*La gestion du Registre est destinée aux seules fins de communication à Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental.*

*Les personnes figurant sur le Registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.*

*Toute modification de ces renseignements doit être signalée à la Mairie pour mise à Jour du fichier.*



Mairie - 140 rue du 11 novembre 1918 - 45590 Saint-Cyr-en-Val  
Tél. : 02.38.76.20.20 - Fax : 02.38.76.66.28

Site internet : [www.mairie-saintcyrenval.fr](http://www.mairie-saintcyrenval.fr)  
Courriel : [contact@mairie-saintcyrenval.fr](mailto:contact@mairie-saintcyrenval.fr)



**Commune de Saint-Cyr-en-Val**  
**Centre Communal d'Action Sociale**

## PRÉVENTION CANICULE



Décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004

fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels

Madame, Monsieur,

Vous êtes une personne âgée ou handicapée,

Vous en connaissez dans votre entourage ?

Signalez-vous !

A l'approche de l'été, l'Etat active le plan de mesures destinées à porter assistance aux personnes handicapées et aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Au niveau local, la Commune de Saint-Cyr-en-Val se mobilise avec le CCAS pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue en période estivale et recense les personnes qui souhaiteraient être contactées ou visitées lors du déclenchement du plan canicule pour fortes chaleurs.

**Pour bénéficier de ce dispositif, déposez ou retournez en Mairie le questionnaire ci-après.**



MINISTÈRE CHARGÉ  
DE LA SANTÉ





## FICHE D'INSCRIPTION

### ASSISTANCE CANICULE

#### PERSONNES AGÉES DE PLUS DE 65 ANS PERSONNES HANDICAPÉES

#### Qui peut figurer sur le Registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées, en invalidité

#### Qui peut signaler une personne à inscrire sur le Registre ?

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, voisin ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante)

#### Comment s'inscrire sur le Registre ?

- Déposer ou renvoyer le coupon ci-joint à la Mairie  
140 rue du 11 novembre 45590 Saint-Cyr-en-Val
- Appeler la Mairie au : **02.38.76.20.20**
- En téléchargeant la demande d'inscription sur :  
[www.mairie-saintcyrenval.fr](http://www.mairie-saintcyrenval.fr)
- Par courriel : [contact@mairie-saintcyrenval.fr](mailto:contact@mairie-saintcyrenval.fr)

#### Pour plus d'information :

Plate-forme nationale : **0 800 06 66 66**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)  
et [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

En cas de déclenchement par Monsieur le Préfet du plan de gestion de la canicule, je souhaite être contacté (e) pour bénéficier d'une éventuelle assistance.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

45590 SAINT-CYR-EN-VAL.

Tél : .....

Courriel : .....

Médecin traitant : .....

Personnel ou association intervenant à domicile :

.....

.....

Qualité au titre de laquelle vous souhaitez être inscrite sur le registre :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail.
- Personne adulte handicapée